



## La Ville de Grenoble dévoile « AGAPE ECOLE » Pour un meilleur usage des ressources numériques pédagogiques

La Ville de Grenoble développe l'utilisation et la diffusion des logiciels libres. Ainsi, elle **rend public un outil d'application de gestion d'annuaire IDAP pour une école (AGAPE)**.

Disponible sous licence GPLv3, **il offre une interface qui permet de gérer au sein d'une école les utilisateurs et leurs droits sur les ressources numériques pédagogiques.**

Laurence Comparat, Adjointe en charge de l'Accès à l'information, de la libération des données publiques, de l'utilisation et de la diffusion des logiciels libres, déclare :  
*« Je remercie les agents de la Ville pour ce travail exemplaire, qui non seulement simplifie la gestion au sein de nos écoles, mais va, grâce à la publication sous licence libre, pouvoir servir à d'autres villes qui n'auront pas à investir au départ, ce qui participe aussi à une saine utilisation de l'argent public. Je suis fière de voir la Ville de Grenoble participer ainsi à la dynamique du logiciel libre, fidèle aux valeurs de partage portées par ce mouvement »*

### Les logiciels libres

Un logiciel libre est un logiciel dont l'utilisation, l'étude, la modification et la duplication en vue de sa diffusion sont permises, techniquement et légalement. Les droits sont disponibles ou établis par une licence, dite « libre ».

Contrairement aux logiciels dits « propriétaires » ou « privés », les utilisateurs peuvent donc librement utiliser et modifier un logiciel libre, le plus souvent gratuitement. La « recette » du logiciel étant accessible, cela rend le partage et l'amélioration collective possible.

Les logiciels libres et ouverts participent à la démocratisation numérique, car ils permettent aux utilisateurs d'avoir la main sur leurs outils numériques, et de favoriser le partage des connaissances via des formats de documents ouverts.

Ils s'inscrivent dans un mouvement social qui repose sur les principes de Liberté, d'Égalité, et de Fraternité, où on retrouve les notions de création collaborative (crowd-sourcing) et de partage des connaissances (open knowledge, archives ouvertes, licences creative commons)...

En savoir plus :

- Télécharger AGAPE et la recette de déploiement, la forge de l'Adullact :  
<https://adullact.net/projects/agape-ecole/>
- Le déploiement d'un serveur pour postes de travail libres en école :  
<https://adullact.net/projects/ansible-ecole/>
- L'open source expliqué en lego :  
<http://news.humancoders.com/t/developpement/items/8545-l-open-source-explique-avec-des-lego>
- Le logiciel libre selon Wikipédia :  
[http://fr.wikipedia.org/wiki/Logiciel\\_libre](http://fr.wikipedia.org/wiki/Logiciel_libre)
- L'expérimentation du passage au libre dans les écoles de Grenoble :  
<http://fr.slideshare.net/lpimard/logiciels-libres-dans-les-ecoles-ville-de-grenoble>

Cordialement,

Service presse – Adeline SUPPO 04 76 76 39 21 / 07 86 64 46 64